# L'ENTRETIEN CAMPUS FRANCE... CE QU'IL FAUT SAVOIR

# JE ME PRÉSENTE 30 MIN À L'AVANCE!

Il est important de vous présenter à la date de l'entretien, 30 minutes à l'avance muni(e) de votre convocation et d'une pièce d'identité.

- -Tout retard entraînera une annulation de votre entretien.
- -En cas d'absence non-justifiée, vous n'aurez plus le droit à un nouveau rendez-vous.







# J'APPORTE TOUS MES DOCUMENTS

Tous les documents que vous avez ajoutés sur votre dossier électronique (diplômes, attestations de stage/emploi, relevés de notes, lettres de recommandation...

Il faut présenter les originaux en arabe, mais aussi toutes les traductions faites chez un traducteur assermenté de <u>la liste</u>.

## COMMENT SE DÉROULE L'ENTRETIEN ?

Pendant l'entretien, vous exposerez votre parcours antérieur ainsi que vos motivations.

Vous vous appliquerez à faire ressortir la pertinence de votre projet d'études et vos ambitions professionnelles.

Le Conseiller Campus France retranscrit toutes vos réponses et les transmet aux établissements.







### ET APRÈS L'ENTRETIEN...?

Les établissements consulteront votre dossier et vous répondront selon le calendrier des procédures

Consultez régulièrement votre compte et votre messagerie Campus France.

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ :

CAMPUS FRANCE









